

Bilan de l'activité F.A.R en 2018

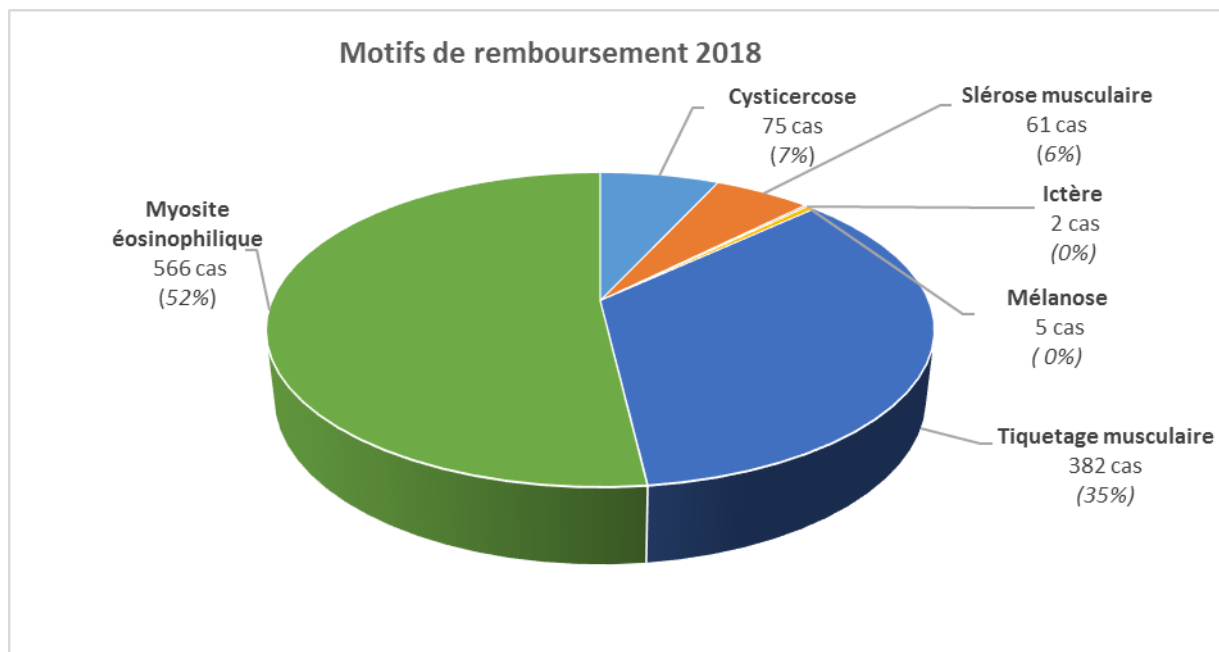
Ce bilan présente les chiffres de l'année 2018 au 31/01/2019. A date, une partie des dossiers de l'année 2018 n'ont pas encore été indemnisés car en partie incomplets.

Evolution entre 2016 et 2017 :

	2017	2018
Montant des prélèvements F.A.R (en €)	1.072.449,20	1.028.595,60
Nombre d'animaux participants	595.305	571.442

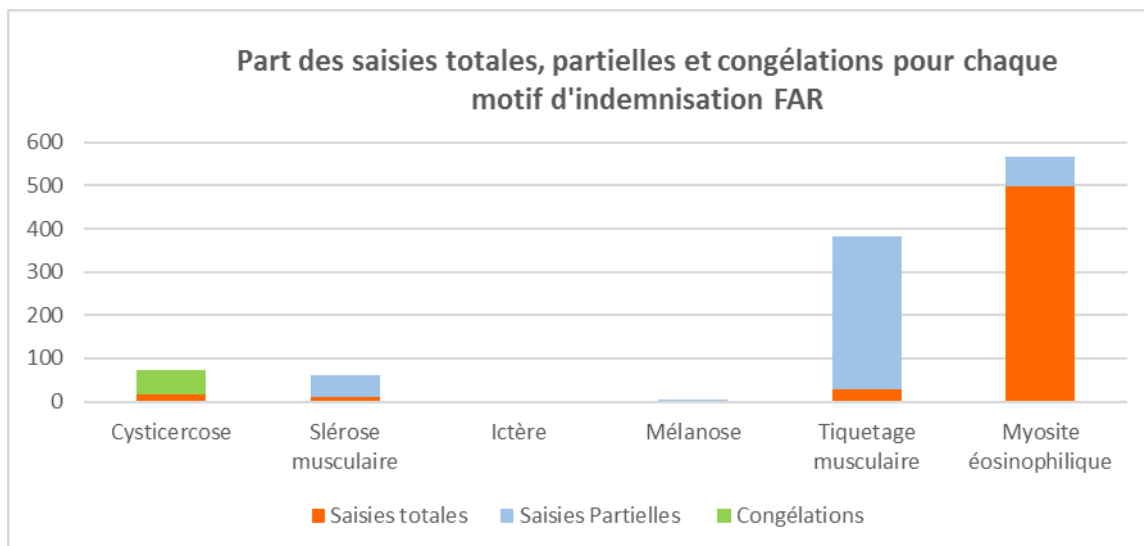
Le montant de la participation par animal s'établit à 1,80 € par bovin de plus de 8 mois.

Détail des motifs de saisies en 2018



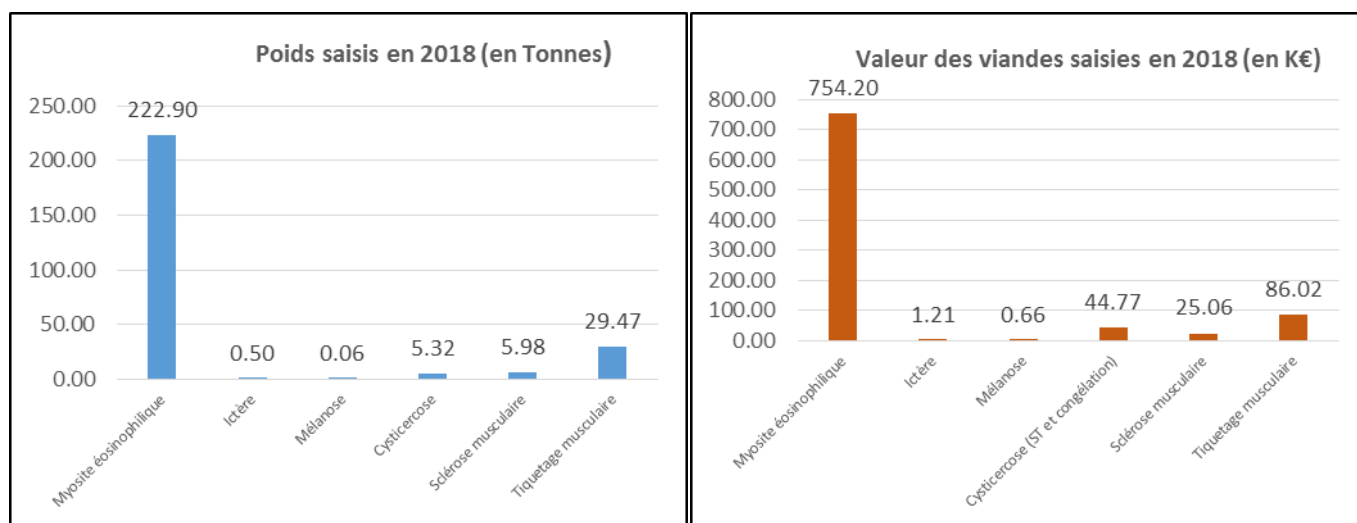
Représentation graphique du nombre de cas par motif (part en %)

Les « Myosites éosinophiliques » représentent un peu plus de la moitié des dossiers soumis au FAR (52% en 2018 contre 53% en 2017). Pour ce motif, dans 88% des cas, la carcasse du bovin est saisie en totalité ce qui est stable par rapport aux années précédentes. Le second motif par ordre d'importance s'avère être le « Tiquetage musculaire ». Les dossiers liés à ce motif ont augmenté en 2018. Ceci est lié à des modifications de pièges dans plusieurs outils, entraînant des phases de calibrage, ainsi qu'au type d'abattage. Le nombre de dossier pour « Sclérose musculaire » (anciennement « Sclérose musculaire d'origine métabolique ») continue de diminuer. Les services vétérinaires faisant apparaître de plus en plus la distinction entre du tissu cicatriciel et des dégénérescences métaboliques. Les autres motifs « Ictère » et « Mélanose » restent stables en nombre de dossiers par rapport aux années précédentes. On note une diminution du nombre de cas de « Cysticercose » passant de 95 dossiers en 2017 à 75 dossiers en 2018. Mais ce motif de saisie reste stable sur les dernières années, puisque le nombre de dossiers en 2016 était déjà de 75.



Les « Myosites éosinophiliques » constituent le poste de dépenses le plus conséquent, en augmentation de 2% par rapport à 2017. Elles atteignent environ 83% des remboursements.

L'ensemble des motifs de saisies correspond à un retrait de 264 Tonnes équivalent carcasse de la chaîne alimentaire, pour une valeur de 911.920,73 €. Les tonnages et les coûts se répartissent comme suit :



Point sur les « Myosites éosinophiliques »

Après plusieurs années sans véritable augmentation, on note une forte augmentation de la proportion des cas de myosite éosinophilique depuis deux ans. Elle atteint près d'1 animal sur 1000 animaux couverts. En 2016 cette proportion était de 0.80‰, elle a augmenté de 0.2‰ en 2 ans soit la plus forte progression depuis 2010.

Pour rappel :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbr de cas	421	485	488	470	496	458	460	532	566
Prévalence	0.63‰	0.74‰	0.79‰	0.78‰	0.79‰	0.76‰	0.80‰	0.89‰	0.99‰

Si l'on regarde uniquement les abattages en Pays de la Loire (tableau ci-dessous) on remarque qu'il y a une diminution de la proportion des saisies pour « Myosite éosinophilique » en 2018 alors qu'il y avait eu une forte augmentation en 2017, de l'ordre de celle que l'on observe sur les chiffres du FAR 2018.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prim Holstein	0.23	0.33	0.35	0.35	0.41	0.46	0.48	0.49	0.51
Charolaise	0.28	0.29	0.36	0.24	0.33	0.17	0.23	0.29	0.29
Blonde d'Aquitaine	3.12	3.67	3.78	4.16	4.26	4.31	3.74	4.65	4.23
Croisé	0.33	0.28	0.27	0.25	0.53	0.25	0.26	0.48	0.66
Limousine	0.65	0.81	0.77	0.86	0.78	0.85	0.86	1.12	1.17
Normande	0.52	0.87	0.69	0.73	0.70	0.66	0.68	0.88	0.92
Montbéliarde	0.05	0.15	0.30	0.33	0.13	0.42	0.47	0.17	0.17
Parthenaise	1.79	1.83	2.06	2.24	2.58	2.13	3.35	2.61	1.64
TOTAL	0.55	0.68	0.73	0.76	0.83	0.76	0.73	0.85	0.82

Evolution des prévalences (‰) en fonction des principales races abattues en Pays de la Loire entre 2010 et 2018

Sur le tableau suivant on note une diminution de la prévalence en race Blonde d'Aquitaine. L'évolution de la prévalence en race Blonde d'Aquitaine impacte l'évolution générale de la prévalence.

	BA 2010	BA 2011	BA 2012	BA 2013	BA 2014	BA 2015	BA 2016	BA 2017	BA 2018
Jeune Bovin	0.10	0.00	0.00	0.10	0.00	0.18	0.05	0.24	0.00
Taureau	0.00	0.00	0.00	0.00	1.56	3.49	3.01	1.87	0.00
Bœuf	0.00	0.00	0.00	4.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Vache	7.27	7.86	7.81	9.37	9.37	8.53	7.76	9.3	9.27
Génisse	3.99	5.18	7.16	5.13	6.47	6.46	7.35	6.68	4.20
Bovins 8-12	0.00	0.23	0.00	0.00	0.00	0.42	0.00	0.00	0.00
Total	3.12	3.67	3.78	4.16	4.26	4.31	3.74	4.65	4.23

Evolution des prévalences (‰) en fonction des catégories en race Blonde d'Aquitaine abattues en Pays de la Loire

Les races les plus touchées restent les Blondes d'Aquitaine et les Parthenaises, avec une forte augmentation des cas en race Limousine sur les deux dernières années. On note une diminution du nombre de cas en Parthenaise qui passe sous les chiffres de 2010. L'interprétation des résultats liés aux Parthenaises doit être pondérée, l'effectif abattu est bien moins important que celui des Blondes d'Aquitaine. Les Charolaises et les Prim'Holstein (les plus abattues dans la région) possèdent des prévalences de 0,29 et 0,51‰ respectivement. On note une augmentation progressive des cas en race Prim'Holstein depuis plusieurs années, 0,3‰ depuis 2010. Cette augmentation correspond à l'augmentation générale de la prévalence des saisies pour « Myosite éosinophile ».